

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT MARTIN DU FOUILLOUX

JEUDI 16 JUIN 2022 – 20H00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE SAINT MARTIN DU FOUILLOUX

ORDRE DU JOUR

1. Mise en place du Projet Educatif Territorial (PEDT) sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2025 ;
2. Validation du projet pédagogique ;
3. Bilans 2021 et définition des tarifs à compter du 1^{er} septembre 2022, pour l'année scolaire 2022-2023, pour l'APS et la pause méridienne ;
4. Livret d'accueil et dossier d'inscription pour l'Accueil Périscolaire et la pause méridienne ;
5. Validation du projet et point sur le financement des chantiers de jeunes de juillet 2022 – convention entre la commune et l'Association du CSI L'Atelier ;
6. Création d'un tarif pour la vente de stères de bois et modalités de mise en vente ;
7. Angers Loire Métropole : révision du montant de l'attribution de compensation ;
8. Angers Loire Métropole : convention pour l'essai des appareils publics de lutte contre l'incendie ;
9. Modification des horaires d'éclairage public ;
10. City-stade (terrain de tennis et terrain multisports) : demande de subvention dans le cadre du dispositif départemental de soutien aux investissements des communes ;
11. Etang du Flageolet :
 - Projet d'acquisition de terrains comprenant l'étang du Flageolet et des parcelles limitrophes ;
 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la politique Espaces Naturels Sensibles, pour les terrains comprenant l'étang du Flageolet et des parcelles limitrophes ;
12. Appel à projets 2022 / Les Espaces Naturels Sensibles – Support pédagogique : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Maine et Loire ;

13. Modalités de publicité des actes de la collectivité : choix du mode de publicité ;
14. Décisions du Maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
15. Questions diverses.

Affiché le 10 juin 2022

*Le Maire,
Romain AMIOT*

